

Et si vous faisiez le point sur VOTRE SANTÉ ?

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé. Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille ! Le centre d'examens de santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Côtes d'Armor vous propose un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie (pour les assurés du régime général).



www.saint-lormel.fr

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

En 2018, L'Examen Périodique

de Santé devient L'Examen de Prévention en Santé. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen..

UN EXAMEN DE SANTÉ, POUR QUI ? QUAND ?

- les assurés sociaux du régime général et leurs ayants droits, jusqu'à 74 ans, résidant dans les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan ont le droit à ce bilan.
- En règle générale, une fois tous les 5 ans.

QUELS EXAMENS ?

- Examens para-médicaux (taille, poids, tension artérielle, cœur, souffle, vue, audition)
- Examens biologiques (sang et urines)
- Examen gynécologique + ou - frottis
- Examen bucco-dentaire
- Entretien avec le médecin : commentaire des résultats, examen clinique et proposition de participer à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient



Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigail DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSEAU
Gwénaële ROUSSEAU

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Votre rendez-vous sera fixé entre 7h30 et 8h45. Vous passerez la totalité des examens dans la matinée, la consultation avec un médecin pourra avoir lieu le jour-même ou un autre jour, sur rendez-vous.

- > Les infrastructures sont adaptées pour les personnes handicapées.
- > Au cours du bilan, un petit-déjeuner vous sera servi.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- > Il vous suffit de renvoyer la demande d'inscription au : Centre d'Examens de Santé 2, rue Notre Dame CS 74227 22042 St-Brieuc cedex 2
- > ou de prendre rendez-vous par téléphone au : 02 90 03 31 30
- > ou par courriel à : ces.ameli@cpam-st-brieuc.cnamts.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Coupure d'électricité Les Roseraies le 15 octobre

→ Des travaux sont prévus par Enedis sur le réseau électrique au niveau des numéros 32 au 34, 38, 42, 46 au 48 les Roseraies dans un objectif de renforcement du réseau.

La coupure de courant aura lieu le lundi 15 octobre 2018 de 8h45 à 12h.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 14
SEPTEMBRE
2018

Étaient présents :

Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Sylvie GUILLOTIN
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Claude RIGOLÉ (procuration à Henri BRÉHINIER)
Louis AILLET (procuration à Jean-Claude CADE)
Chantal BOUAN
Loïc DAUNAY (procuration à Régine LEBORGNE)
Mireille MENIER
Gwenaelle BROCHARD (procuration à COLLET Céline)

En l'absence de M. le Maire, Henri BREHINIER, 1^{er} adjoint préside la séance.

Le Maire va bien, l'opération s'est déroulée correctement mais la cicatrisation au niveau de la jambe est encore insuffisante d'où un retard pour commencer la rééducation qui pourrait démarrer courant octobre. Cependant le maire se tient informé du fonctionnement de la commune et fait quelques passages au secrétariat.

• Les infos de DINAN AGGLO

- > Réunions PLUi : Le PLUi s'étendra jusque 2032. 7 hectares sur Saint-Lormel sont à l'étude pour de futures zones à urbaniser. La prochaine réunion aura lieu fin septembre..
- > Commission des finances : le financement du plan GEMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévision Inondations), compétence de Dinan Agglomération, s'effectuera via des taxes aux habitants des communes.

> Transport : Un service de transport sur les communes de Dinan, Quévert, Taden et Lanvallay a été mis en place.

• Suite à la première étude d'un terrain multisports

Pour rappel la première étude proposait de créer cet équipement avec un sol en gazon synthétique, en utilisant le terrain de tennis comme support. Lors de la réunion de la commission des bâtiments communaux du 31 juillet 2018, il a été proposé d'étudier une autre implantation, à côté du terrain de tennis, d'un équipement multisports d'une dimension plus modeste (12m par 24m)

et ceci dans le cadre d'un aménagement global de cet espace. Un cahier des charges, comportant des variantes quant au revêtement du sol (résine ou enrobé brut), a donc été rédigé. Les nouvelles offres sont attendues pour le 1^{er} octobre.

• Adoption des nouveaux statuts de Dinan Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Dinan Agglomération exerce, pour une période transitoire de deux années, les compétences optionnelles et facultatives sur les anciens périmètres et selon les anciens intérêts communautaires déterminés par les EPCI ayant donné lieu à sa création. Cette période de deux ans arrivera à son terme au 31 décembre 2018.

Selon une méthodologie laissant une large part au débat et à l'expression de ses communes membres, Dinan Agglomération propose de retenir les compétences optionnelles et facultatives afin qu'elle puisse jouer pleinement le rôle qu'elle a à jouer

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr



Les brèves du Conseil Municipal du 14 septembre 2018 (suite)

face aux nouveaux enjeux de réorganisation territoriale en Bretagne

Il est à noter que la loi impose la détermination de l'intérêt communautaire :

- En matière de développement économique : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- En matière d'aménagement de l'espace communautaire : création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- En matière d'équilibre social de l'habitat : politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- En matière de voirie et de parcs de stationnement : création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Sport et culture : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- En matière d'action sociale

Ces transferts doivent être décidés par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale, à savoir :

- Soit à la majorité des 2/3 des conseils municipaux des communes membres représentant la moitié de la population totale de celles-ci
- Soit la moitié des conseils municipaux des communes membres représentant les 2/3 de la population totale de celles-ci.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'adoption des nouveaux statuts pour Dinan Agglomération avec la détermination des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives en demandant toutefois des éclaircissements sur les critères d'attribution des subventions aux associations concernant l'intérêt communautaire.

• Adoption du rapport de la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 11 juin 2018 a adopté le rapport sur les charges transférées au titre de l'année 2018. Ce même rapport a été adopté par le Conseil Communautaire le 16 juillet 2018.

Le Conseil Municipal, adopte à son tour ledit rapport & le montant final de l'allocation



tion de compensation pour l'année 2018 qui s'élève à 171 975,82 €. Il est à noter que pour Saint-Lormel, suite à un nouveau positionnement de Dinan Agglomération vis à vis des subventions versées aux associations, celle attribuée à l'association Amitié et Partage sera progressivement réduite et finalement supprimée en 2020.

• Un supplément aux travaux de voirie

Dans le cadre des travaux de voirie effectués à la Maison Neuve et à la Ferté, le conseil municipal valide le devis supplémentaire de l'Entreprise Colas TP pour un montant total de 1 743,04 € TTC..

• Amortissement fonds de concours du Lotissement des Costières

Il est rappelé que la commune a versé en 2016 une subvention fonds de concours d'un montant de 65 000 € afin de participer au financement de la construction de logements au lotissement les Costières. M. GUILBERT, trésorier, nous a informés que ce versement pouvait faire l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 40 ans.

Le Conseil Municipal, décide

de procéder à l'amortissement du versement de ce fonds de concours de 65 000 € en 2016 sur une durée de 10 ans et demande d'inscrire les montants au budget communal.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en octobre 2002 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

↓ LES RESTOS DU CŒUR - MATIGNON

La campagne d'été des Restos du Coeur qui a débuté le jeudi 22 mars 2018 se poursuit.

Elle se fait tous les 15 jours le jeudi matin de 9 heures à 11 heures 15 aux dates suivantes : 11 et 25 octobre et 8 novembre.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **HORAIRES
D'OUVERTURES
DES DÉCHETTERIES
DE PLANCOËT ET
LA LANDEC :**

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Zone Artisanale de Nazareth
22130 PLANCOËT
Tél : 02 96 80 29 72
Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

HORAIRES HIVER :

Du 1er février au 31 octobre :
Lundi : 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 14h à 18h
(Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés)

DÉCHETTERIE DE LA LANDEC

Zone Artisanale de Beauvent
22980 LA LANDEC
Tél. : 02 96 82 13 71
Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

HORAIRES HIVER :

du 1er février au 31 octobre :
Lundi, Mardi et Vendredi : 14h à 18h
Mercredi, et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
(Fermé les lundis matins, mardis matins et vendredis matins, le jeudi toute la journée, le dimanche et les jours fériés)

Les brèves du Conseil Municipal du 14 septembre 2018 (suite)

• **Financement des interventions de psychologue scolaire**

Il est rappelé que Dinan Agglomération n'a pas repris le budget RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dans le cadre de l'attribution de compensation. La charge budgétaire de ce réseau est répartie entre l'Etat qui finance les personnels et les communes qui fournissent les locaux et assurent les dépenses de fonctionnement. Le montant des besoins annuels s'élève à 2 000 €. De ce fait, l'inspecteur académique sollicite une contribution communale s'élevant à 1.25 € par élève. La commune de Planoët (antenne rased) créera par la suite un budget RASED. Le Conseil Municipal décide de participer aux dépenses de fonctionnement du RASED de l'antenne de Planoët à hauteur de 1.25 € par élève scolarisé sur la commune. A la rentrée 2018, notre effectif étant de 48 élèves, cela représente une dépense de 60 €.

• **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : indemnisation des intervenants**

Lors du conseil municipal du 12 juillet 2018, il nous a été remis une facture correspondant à des frais d'intervention auprès des habitants de la commune lors des inondations du 9 juin. Suite à plusieurs échanges au sein du conseil municipal quant à la mise en place d'une indemnisation des personnes qui sont sollicitées par la Mairie pour intervenir lors de situations exceptionnelles, il est décidé de faire la proposi-

tion suivante :

- un déclenchement obligatoire du PCS avant l'intervention
- un tarif de 50 € par heure de travaux avec engins

Avant de délibérer, le conseil municipal souhaite demander un avis auprès des services de la DDTM et contacter les personnes repérées dans le cadre du PCS afin de les tenir informées de la démarche et de connaître leur position.

• **Prix et qualité de l'eau en 2017**

Un rapport concernant le prix et la qualité de l'eau en 2017 a été établi par le Syndicat d'eau des Frémur avec l'aide de la S.A.U.R., exploitant en affermement du réseau d'eau potable. Le Syndicat regroupe 13 communes pour une consommation annuelle de 1 466 367 m³ soit une augmentation de 22.10 % par rapport à 2016. La consommation moyenne par abonnement domestique est de 83 m³ pour 2017 (74 m³ en 2016). La distribution est effectuée pour 11 957 abonnés. La consommation moyenne est de 101 litres par habitant et par jour. Le rendement du réseau est de 88,7 %. Les résultats des 4 syndicats seront regroupés dans un rapport commun en 2019.

Le rapport qui n'appelle aucune

observation particulière est consultable en Mairie.

• **Un point sur la rentrée scolaire 2018**

47 enfants sont actuellement accueillis à St Lormel dont 45 sont présents le midi à la cantine.

D'autres enfants feront leur rentrée prochainement.

Durant les vacances d'été divers travaux d'entretien et de petits aménagements ont été réalisés dont la réfection des peintures dans la cour. L'achat d'une armoire a été effectué pour stocker les peintures en lien avec le dossier de la qualité de l'air. Des poteaux de sécurité ont été positionnés sur le trottoir en face de l'école. Un cendrier a été installé également à la sortie de l'école.

• **Interventions à la Salle polyvalente**

➤ L'entreprise chargée de la maintenance de la cuisine a dû intervenir récemment pour réparer le four. Le lave-vaisselle présente des signes de fatigue. Il a été noté également une accentuation d'infiltrations qu'il faut localiser et réparer dans l'arrière cuisine.



Les brèves du Conseil Municipal du 14 septembre 2018 (suite)

• Renouvellement du matériel informatique de la mairie

Le matériel informatique de la mairie qui a 5 ans n'est plus suffisamment performant et fiable pour supporter les nouvelles versions des applications utilisées. Micro contact propose de remplacer les deux unités centrales par du matériel de performance supérieure, pour un montant de 3155,38 € TTC (installation comprise).

• Des gens du voyage sur le terrain des sports

Des gens du voyage se sont installés sur le terrain des sports du 5 au 12 août. L'accompagnement de Vincent Chesnais (médiateur gens du voyage de Dinan Agglomération) a été très utile et a permis que ce séjour se déroule dans de bonnes conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, 20 € par caravane et par semaine ont été perçus par la commune.

• Travaux dans le bar Le Cormoran

La réalisation de l'ouverture pour atteindre la réserve et l'aménagement des nouveaux sanitaires sont en cours. Un diagnostic électrique va être demandé une fois que ces travaux seront terminés.

• A propos du curage des douves

Une première tranche de curage de douves a eu lieu et une seconde est programmée pour la fin du mois. Il est fait remarquer que pour augmenter le rendement lors de tels travaux, il faudrait prévoir 2 remorques pour 1 pelleteuse.

LES INFOS DE LA MAIRIE :

↓ PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME : EN AUTOMNE, PRENEZ DES PRÉCAUTIONS POUR VOS BALADES EN FORêt

La maladie de Lyme, ou Borrélioze de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique qui peut la transmettre à l'homme au moment d'une piqûre.

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500m d'altitude. Elles vivent dans les zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Les contaminations humaines sont plus fréquentes entre avril et novembre.

Lors de promenade à la campagne, en forêt, dans la nature ou les parcs, la meilleure façon de se protéger c'est d'éviter de se faire piquer. Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes, de rester sur les chemins, d'éviter les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau et les vêtements en respectant leur mode d'emploi. Penser également à se munir d'un tire tique (disponible en pharmacie). Toutes les tiques ne sont pas infectées et l'infection est souvent sans symptôme. Cependant elle peut provoquer une maladie parfois invalidante (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres...). La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. En cas de piqûre, surveiller la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin sans tarder. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Plus d'informations : <http://social-santé.giuv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ LES RELATIONS ENTRE VOISINS : ATTENTION AU RESPECT D'AUTRUI

Faire partie d'un voisinage est une situation qui touche la plupart des français. Que ce soit des voisins proches ou assez éloignés, il est toujours primordial de respecter des règles et des principes afin de ne pas créer des conflits.

En effet, les conflits surviennent facilement car de nombreux facteurs causant des gênes existent. Cela peut concerner le bruit, la saleté, des plantations trop hautes ou encore des constructions imposantes réalisées sans accord...

On ne le dira jamais assez : une bonne entente entre voisins passe par une communication réussie.

Face à un litige, cherchez un compromis. Les conflits peuvent prendre de l'ampleur et finir au tribunal. Relativisez et surtout dialoguez pour éviter de s'enfermer dans des situations difficiles.

• Travaux de rénovation des toilettes publiques

Une demande de permis de construire a été effectuée auprès de Dinan Agglo. Les travaux devraient démarrer en septembre-octobre

• Travaux de voirie

Les travaux de voirie à la Maison Neuve, au Clos colin, à l'hôtel Malard, à la Duchais et à la Bonne église sont aujourd'hui terminés.

• Un nouveau point sur la station d'épuration au lieu-dit « les costières »

Les résultats de l'analyse effectuée le 2 août sont toujours non conformes : les aérateurs n'ont toujours pas été changés. Une nouvelle réunion est programmée début novembre.

• Travaux à l'église du vieux bourg

Les travaux de remplacement de la poutre support de l'ossature et du renforcement et du changement de la poutre support clocher ont eu lieu fin juillet.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ FERMETURE DEFINITIVE DU SALON DE COIFFURE L'ATMOSPHAIR

Gilberte LEVEQUE remercie son aimable clientèle pour la confiance qu'elle lui a accordée et sa fidélité pendant ces 34 années.

↓ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS SECTEUR MATI- GNON PLANCOËT :

Programme espaces jeux

- Vendredi 5 octobre - à 9h30 et à 10h30 : atelier barbotine à Plancoët (sur inscription)
- Mardi 9 octobre - à 9h30 ou 10h30 : « la ronde des légumes » animation à la ferme bio « les Jardins de l'Aubenièvre » à Saint-Cast Le Guilde (sur inscription)
- Vendredi 12 octobre - à 9h15 ou 10h30 : « les petits crusiniers » à Matignon (sur inscription)
- Mardi 16 octobre - de 9h30 à 11h30 : les espaces-jeux à Pléven
- Jeudi 18 octobre - à 9h30 et à 10h30 : atelier argile à modeler à Matignon (sur inscription)

Rendez-vous professionnels des assistants maternels sur le thème « Assistants maternels et parents, comment bien communiquer ? » : samedi 13 octobre à 8h30 à Plancoët.

Renseignements :
Mme Céline GROUAZEL
au 02.96.89.41.09 ou
02.96.41.25.83 -
rpam.matignonplancoet@
dinan-agglomeration.fr

Les brèves du Conseil Municipal du 14 septembre 2018 (suite)

• Remarques diverses :

- L'organisation d'une visite de l'église du bourg avec l'ensemble du conseil municipal est sollicitée.
- Au terrain des sports, le projecteur du préau semble rester trop longtemps allumé et son interrupteur est placé trop haut.
- Au cimetière, afin de limiter la consommation d'eau, un autre système de pousoir serait à prévoir.
- À l'intersection des routes de Pluduno et St-Pôtan au lieu dit Les Villes Battais,

la visibilité est faible et les usagers tournent trop court. Un accident est survenu. Une étude pour sécuriser les lieux va être effectuée.

➢ Près de l'aire de repos à la sortie Nord de St Lormel, un arbre est déraciné au niveau du chemin communal.

➢ entre St Hilaire et la Croix, des dépôts sauvages de déchets verts sont effectués régulièrement. Si la situation perdure, une mise en demeure pourrait être adressée.

➢ le dernier REVEIL n'a pas été distribué dans plusieurs

quartiers. Un courrier va être adressé à la Poste.

La séance est levée à 23h06.

• Prochain conseil municipal :

Le 26 octobre 2018 à 20h (à confirmer).

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES 2018/2019

RENNES = ZONE B

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2018	Jour de reprise : lundi 3 septembre 2018		
Vacances de la Toussaint 2018	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Jour de reprise : lundi 5 novembre 2018		
Vacances de Noël 2018	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Jour de reprise : lundi 7 janvier 2019		
Vacances d'hiver 2019	Fin des cours : samedi 16 février 2019 Jour de reprise : lundi 4 mars 2019	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Jour de reprise : lundi 25 février 2019	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Jour de reprise : lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps 2019	Fin des cours : samedi 13 avril 2019 Jour de reprise : lundi 29 avril 2019	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Jour de reprise : mardi 23 avril 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Jour de reprise : lundi 6 mai 2019
Pont de l'Ascension 2019	Fin des cours : mercredi 29 mai 2019 Jour de reprise : lundi 3 juin 2019		
Grandes vacances 2019	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019		



Des nouvelles **des écoles**

Saint-Lormel /Créhen



SITE DE SAINT-LORMEL

Lundi 3 septembre, les 47 élèves de l'école de Saint-Lormel ont repris le chemin de l'école.

Une rentrée conviviale

L'Amicale Laique a de nouveau permis de faire cette rentrée dans une ambiance conviviale autour d'un pot d'accueil. La classe de Morgane Le Barbier, assistée par Chantal Robert accueille 23 élèves. La classe de GS-CP de Nathalie Jézégou-Plard et de son aide Françoise Morel (en remplacement de Mme Merdignac) comprend quant à elle 24 élèves.

Le thème de l'année : les contes

Le thème retenu pour cette année scolaire est celui des contes. Les enfants vont ainsi découvrir des classiques de la littérature.

Une mascotte dans chaque classe

Chaque classe a accueilli une mascotte qui partira le week-end dans les familles. La classe maternelle a adopté Gadoue

un joli cochon un petit peu imposant!!! Quant aux enfants de GS-CP c'est le "Père Castor" qui partira dans les familles.

Des projets pour cette nouvelle année...

Différents projets verront le jour cette année comme des spectacles, des visites à la ludothèque avec randonnée, un projet musique...

... Et un gâteau pour commencer !

Les enfants de la classe des grands ont déjà mis la main à

la pâte en concoctant un délicieux gâteau décoré ensuite en forme de marelle. Facile de revenir à l'école dans ces conditions!!!

SITE DE CRÉHEN

L'école a repris sous des ciels plutôt cléments.

Café et jus de fruit pour la rentrée

Tout le monde s'est retrouvé le 3 septembre autour d'un café et d'un jus de fruit pour accueillir les anciens comme les nouveaux élèves. Pour



cette nouvelle année, la classe de CE conduite par Chrystelle Laurent compte 7 CE1 et 15 CE2, tandis que celle des CM de Caroline Duflos, également directrice, regroupe 8 CM1 et 6 CM2.

Sous le signe des arts

L'année 2018-2019 sera placée sous le signe des arts, toutes les formes d'arts.

Piscine, musique et informatique au programme

Dès la semaine du 20 septembre les CE prennent le chemin de la piscine, pour des séances, le jeudi après-midi, jusqu'au 6 décembre. Cette année encore Mme Duflos sera en charge de la musique pour les 2 classes et Mme Laurent prendra les CM en ateliers informatique. Les projets pour cette année sont en cours de mise en forme.

↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2018-2019, vous pouvez inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Club de l'espoir
• Repas du Club :
mardi 9 octobre 2018
• Loto du Club :
mardi 23 octobre 2018
• Réunion :
mardi 6 novembre 2018, mardi 20 novembre 2018 (14h)

Football club St Lormel



Des nouvelles du FC St LORMEL

Une nouvelle saison vient de débuter pour l'équipe A du FC SAINT-LORMEL. Après avoir rencontré des équipes de divisions supérieures, les coupes sont déjà terminées pour les Lormelois laissant place au championnat de seconde division où

nous aurons le plaisir de rencontrer nos voisins Castins le 21 octobre prochain. Entre temps, notre équipe B débutera sa saison le 7 octobre contre les joueurs de Plorec s/Arguenon.

Repas Rougail saucisse

Entre ces deux dates, le FC St Lormel organisera le 13 octobre 2018, son désormais traditionnel repas "Rougail saucisse" à la salle polyvalente de Saint-Lormel. Nous serons ravis d'accueillir joueurs, dirigeants, élus, amis et amateurs de moments conviviaux. Prix de 12 € /adulte, 7 € pour les moins de 12 ans. (Boissons non comprises). Les réservations sont à effectuer au Bar le Cormoran à Saint Lormel ou au 06 35 51 30 87.

Calendrier Saison

2018/2019 :

Voir tableau ci-dessous

Suivez toute l'actualité du club sur :

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Association des anciens combattants

**Centenaire de l'Armistice
du 11 Novembre 1918**

Cérémonie le dimanche 11 Novembre 2018

- 11h15 Rendez-vous place de l'Eglise
- 11h30 Monument aux Morts : Dépôt gerbe, minute de silence, discours, chorale. A l'occasion du centenaire, les enfants de l'école de St Lormel participeront à la cérémonie.
- 12h Vin d'honneur offert par la mairie.
- 12h30 Repas organisé par les Anciens Combattants à la salle polyvalente

Prix : 26€ pour les adhérents / 28€ pour les non adhérents
L'inscription doit se faire impérativement avant le 31 Octobre 2018.

Aucune inscription ne se fera au-delà de cette date.
Inscription auprès de Micky GEORGELIN
Tél. 02 96 84 06 17 ou 06 87 60 39 82

Programmation culturelle

Plancoët Plélan

- **Iliade d'après Homère** théâtre - Jeu. 8 nov. - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.
- « **Ça fromet !** » de Frédéric Fromet, chanson/ humour - sam. 10 nov. - 20h30 - L'Embarcadère à Plélan-le-Petit.
- « **Carry no ghosts** » de General Elektriks, musique actuelle - ven. 16 nov. - 20h30 - Salle Solenval à Planoët.
- « **The Beggar's Opera** » de John Gay et Johann Christoph Pepusch - mar. 20 nov. - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.

+ d'Infos : **02 96 87 03 11**
(Théâtre des Jacobins) ou **02 96 84 00 57** (Office Tourisme de Planoët) ou sur <http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

AMICALE LAIQUE :

*L'AG s'est déroulée
Mercredi 19 Septembre
avec la réélection
du bureau.*

- Présidente : Sandrine ROBISSEAU
- Vice-Présidente : Stéphanie LILLINI
- Secrétaire : Chloé GRACIA
- Vice-Secrétaire : Marie REVEL
- Trésorière : Aurélie BEYLER
- Vice-Trésorière : Jennifer LEROY

Nos premières manifestations sont :

- Le 17 Novembre : Repas à Saint Lormel
- Du 19 au 26 Novembre : Benne à Ferraille sur Saint Lormel

CALENDRIER SAISON 2018/2019 FC ST LORMEL

DATES ALLER	EQUIPE A	EQUIPE B	DATES RETOUR
9/9/2018	FCSL A- Plancoet 2		03/02/2019
23/9/2018	USFLanvallay -FCSL A	PLANCOET4- FCSL B	24/02/2019
7/10/2018	FCSL A - COETQUEN ST HELEN	FCSL B-PLOREC	03/03/2019
21/10/2018	ESST CAST LE GUILDO - FCSL A	STMELOIR-FCSL B	17/03/2019
4/11/2018	TRELIVAN US 2 -FCSLORMEL	FCSL B- ST POTAN 2	24/03/2019
11/11/2018	FCSL- HENANBIHEN FF2	ST ALBAN 3-FCSL 2	07/04/2019
25/11/2018	DINAN LEHON FC4- FCSLORMEL	FCSL B- RUCA 2	14/04/2018
02/12/2018	FCSL- TRELAT TADEN	FCSL B- CREHEN 3	28/04/2018
9/12/2018	HENANSAL 1- FCSL A	VALLE JUGON 3-FCSL B	05/05/2018
16/12/2018	FCSL A- LAMBALLE 3	FCSL B -PLEDELIAC 4	19/05/2018
27/01/2019	PLEUDIHEN 3 -FCSL	HENANSAL 3- FCSL B	26/05/2018